

REUNION du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

CONSEIL MUNICIPAL

le vendredi 13 février 2026 à 19 heures, *salle de Conseil.*

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hervé Nieuviarts,
Maire de Marcilly-en-Vilette.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Comptes Financiers Uniques : Budgets Commune, Eau et Assainissement
- 2) Affectation des résultats : Budget général-Budget Eau-Budget Assainissement
- 3) Budgets primitifs de l'exercice 2026
 - Budget général : Subventions aux associations
 - Vote taux impôts locaux
 - Indemnités des élus
 - Détail des investissements projetés
- Budget Eau
- Budget Assainissement
- 4) Rapport d'activités 2025 du CCAS
- 5) Schémas directeurs : réseaux AEP et assainissement collectif
- 6) Animations été 6-15 ans : tarification 2026
- 7) Concert église St Etienne : samedi 26 septembre – demande subvention « En Scène »
- 8) Exposition photographies : 20 et 21 novembre 2026
- 9) Scrutins des 15 et 22 mars : permanences des bureaux de vote
- 10) Questions diverses : activités du CMJ

* * * * *